GRAPHISTE CONCEPTEUR – RNCP REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION AFIP FORMATIONS

Article L6113-1 En savoir plus sur cet article... Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

Candidat(e) en situation de handicap:

Afin de favoriser l'égalité des chances entre tous les candidats, les modalités d'évaluation seront adaptées pour être aussi inclusives que possible.

En raison d'un handicap ou d'un trouble de santé invalidant, il est prévu d'ajuster les conditions des épreuves orales, écrites, pratiques des examens. Ces ajustements peuvent consister en un temps supplémentaire pour les épreuves, la présence d'un assistant, l'utilisation de dispositifs de communication appropriés, la mise à disposition d'un équipement spécifique, ou l'usage de l'équipement personnel du candidat. Ces ajustements sont mis en place sous réserve de validation de AFIP par l'intermédiaire d'une demande d'aménagement des épreuves.

Si ces mesures ne sont pas suffisantes, le référent handicap du certificateur est toujours disponible pour convenir d'autres aménagements, tout en respectant le règlement des examens et les spécifications du référentiel.

De plus, le jury de certification peut, sur indication d'un référent handicap, choisir de ne pas appliquer certains critères d'évaluation. Cela est envisagé lorsque les critères sont jugés inappropriés en raison de la situation de handicap, pourvu qu'ils ne concernent pas les compétences principales du métier visé.

Article L6113-1 En savoir plus sur cet article... Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
emplois visés	d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 1 - Analyse de la dema	nde et de la stratégie du client		
A1.1. Analyse des demandes client	Prendre en compte la demande du client et proposer une note de cadrage et réalise un devis.	C1.1 à C1.7 :	C1.1 à C1.7 :
 Etude comparative de la communication (benchmarking au niveau national et ou international), et de l'offre concurrentielle Réalisation du cahier des charges Prise en compte des difficultés Cadrage de l'intervention : Contraintes liées au délais, coût 	C1.1 Analyser la demande du client en s'appuyant sur la lecture sur les interviews avec le commanditaire afin de comprendre sa stratégie de communication et ses spécificités (force et faiblesses, valeurs en présence) et de reformuler des propositions de dispositifs visuels adaptés, en tenant compte des besoins spécifiques liés au handicap. C1.2 Etudier la faisabilité du projet sur le plan budgétaire et technique en s'appuyant sur des études comparatives et sur l'offre concurrentielle afin d'accompagner le client dans ses choix.	Le candidat réalise un cahier des charges et un devis en s'appuyant sur le brief client et les résultats des études de faisabilité Soutenance orale devant jury à partir d'une étude de cas.	Le jury s'assure que : - La problématique et les besoins du client sont identifiés et présentés Les besoins du client émergent des différentes interviews avec le client (le candidat présente un compte rendu des différents échanges et sollicitation avec le client)

•	Organisation des sessions
	de travail avec le
	commanditaire

- C1.3 Assister le client dans l'expression de ses besoins en prenant en compte les résultats des études de faisabilité dans le but de cadrer le projet.
- C1.4 Rédiger le brief créatif du client à partir de l'analyse de la demande, des résultats des études de contraintes techniques et budgétaire afin de cadrer le projet.
- C1.5 Explorer et expérimenter les axes de recherches : définir les hypothèses (divergence) / enjeux des solutions (convergence), en relation avec les objectifs validés par le client et en accord avec un processus créatif en mobilisant des références culturelles sociologiques et juridiques afin de conceptualiser les réponses créatives.
- C1.6 Produire la note de cadrage en identifiant les besoins en communication du commanditaire en termes d'objectifs à atteindre, d'image à construire et de moyens à mettre en œuvre afin de borner les limites du projet.
- C1.7 Etablir un devis de prestation en s'appuyant sur la réglementation en vigueur et les études concurrentielles afin qu'il y soit conforme.
- C1.8 Rédiger le cahier des charges en prenant en compte les objectifs attendus par le commanditaire issus de la négociation de sa demande en vue d'atteindre les objectifs

- Le candidat doit inclure dans son cahier des charges une section dédiée à l'accessibilité et à l'inclusion.

- Les preuves de l'étude de faisabilité sont présentées
- L'étude de la concurrence est réalisée;
- Le brief créatif est rédigé
- Les preuves de recherches créatives sont présentées.
- -Les besoins liés au handicap sont identifiés et pris en compte dans l'analyse de la demande du client.

Le cahier des charges est présenté et comporte :

- La note de cadrage
- La note de cadrage prend en compte le projet dans sa globalité
- Les concepts sont présentés
- Le devis
- Le devis est cohérent avec la demande
- Le devis conforme aux règlementations à savoir : respect du taux de TVA, droit de la propriété, mentions obligatoires etc...

A1.2 Elaboration d'une stratégie graphique

- Production d'une recommandation stratégique
- Réalisation de la copy stratégie et dossier de conception
- Production du budget final

À partir de l'analyse de la demande du client, du contexte économique, sociale, culturel et concurrentiel, proposer des recommandations stratégiques et produire un budget.

- C1.9 Hiérarchiser et structurer les informations en s'appuyant sur le benchmark et planches d'univers en vue d'élaborer la copy stratégie.
- C1.10 Réaliser une étude de type SWOT en engageant les outils d'observation interne ou externe afin de formuler ses conclusions en termes d'image actuelle et afin d'évaluer les objectifs du client en termes d'image voulue.
- C1.11 Élaborer une stratégie de communication en analysant l'environnement socio-économique spécifique du projet et en dégageant une problématique et en mobilisant les aptitudes et connaissance en sémiologie et en culture de la communication en vue d'énoncer des axes créatifs.
- C1.12 Produire la copy stratégie en identifiant les besoins en communication du commanditaire en termes d'objectifs à atteindre, d'image à construire et de moyens à mettre en œuvre avec le client afin de lui proposer des axes créatifs.

C1.8 à C1.11

Soutenance orale devant jury à partir d'une étude de cas.

Le candidat réalise *la copy stratégie* qui résulte du benchmarcking et de l'étude SWOT

C1.8 à C1.11

Le jury s'assure que :

- -Un benchmark est réalisé
- Les informations sont structurées
- La problématique est identifiée et présentée
 - L'étude SWOT est présentée
- Les axes créatifs sont énoncés
- -La ou les recommandation(s) stratégique(s) est ou sont basée(s) sur l'analyse du SWOT et du benchmark
- La copie stratégie est produite

A1.3 Production d'une démarche créative

- Déclinaison du concept en propositions créatives et visuelles
- Prise en compte de la cohérence globale par rapport au brief

À partir de la stratégie préconisée, proposer des axes créatifs en argumentant chacun de ses choix. Il produit des documents graphiques et des maquettes pour les rendre visibles.

C1.13 Définir à minima trois axes créatifs à partir des axes créatifs énoncés dans la copy stratégie en engageant des explorations multiples en vue de construire un message visuel.

C1.14 Décliner graphiquement les axes de recherche en concepts créatifs en réinvestissant les concepts créatifs de la copy stratégie dans des univers narratifs et formels pertinents par rapport à la demande du commanditaire en vue de confirmer sa démarche créative.

C1.15 Argumenter les choix créatifs en développant des intentions conceptuelles et en mobilisant ses ressources en matière de :

- Techniques de créativité
- Construction du sens
- Références culturelles
- Références plastiques afin de justifier ses choix graphiques.

C1.16 Produire des maquettes graphiques en développant des intentions graphiques et en convoquant ses qualités :

- Graphiques
- Narratives
- De mise en page d'argumentation en vue de présenter des solutions concrètes.

C1.12 à C1.15:

Soutenance orale devant jury à partir d'une mise en situation professionnelle.

Le candidat réalise les maquettes graphiques en justifiant les concepts mobilisés et en présentant les différents axes de recherche envisagés

C1.12 à C1.15:

Le jury s'assure que :

- Au moins trois axes créatifs ont été définis
- Les axes créatifs ont été déclinés en concepts et reposent sur des références culturelles graphiques
- Les visuels sont conformes aux concepts
- Les concepts et les axes sont argumentés
- Les créations et les réalisations présentées sont en cohérence avec le brief initial

 Les maquettes graphiques sont produites

A1.4 Validation	du préprojet et du
concept	

- Organisation des sessions de travail avec le client
- Diffusion du brief et des comptes rendus de réunion
- Validation du préprojet

Présenter et valider le projet avec le commanditaire

C1.17 Rédiger un document de synthèse en Français et son résumé en anglais en prenant en compte les axes de recherche développés et en mobilisant vos connaissances en anglais technique afin de valider le préprojet avec le commanditaire

C1.18 Présenter et argumenter les propositions sélectionnées en échangeant avec le commanditaire afin de déterminer l'axe et le concept à développer.

C1.19 Budgétiser le projet en prenant en compte les dimensions : coût et délais afin de valider le projet avec le commanditaire

C1.16 à C1.18

jury à partir d'une étude de cas. Le candidat réalise un document de synthèse destiné aux commanditaires dans ce dernier le candidat rédige un résumé en anglais. Il présente également l'axe de recherche retenu.

Soutenance orale devant

C1.16 à C1.18

- La synthèse est présentée
- -Maîtrise du vocabulaire technique graphique en anglais

Maîtrise et fluidité orale du vocabulaire technique graphique en anglais dans un résumé professionnel concis.

- Le concept à développer est présenté
- Le projet est budgétisé
 Le Budget prend en compte les dimensions
 : Coûts et délais, en fonction des différents choix créatifs proposés

Bloc 2 - Conception et mise	en œuvre d'un projet graphique numéric	que	
 A2.1 Élaboration et intégration du design graphique d'un outil de communication numérique Prise en compte des supports visés (ordinateur, tablette, smartphone). Conception proprement dite de l'identité graphique et la charte graphique complète et en cohérente du produit web en mettant en lumière toutes les composantes visuelles (design, logo, couleurs, tonalité, typographie) adaptées. 	Concevoir, réaliser et intégrer le design d'outils de communication numériques adaptés à différents supports de publication, en tenant compte de l'ergonomie, de l'accessibilité, du référencement, dans le respect de la législation des droits d'auteur. C2.1 Adapter l'axe de recherche retenu en utilisant des outils de dessin et de de conception numérique en utilisant les différents logiciels tels que Photoshop, Indesign, etc en prenant en compte les différents supports visés (ordinateur, tablette, smartphone) en vue de concevoir un site et/ou une application web (statique, administrable, e-commerce) C2.2 Réaliser des illustrations, des graphismes et des visuels à partir des concepts validés par le	C2.1 à C2.6 Soutenance orale devant jury à partir d'une mise en situation professionnelle. A partir d'un cahier des charges le candidat réalise et restitue les différentes illustrations, visuels ainsi que la maquette graphique numérique.	C2.1 à C2.6 Le jury s'assure que : - La conception du site web est présentée - Les illustrations sont conformes aux choix du client - L'ergonomie visuelle est prise en compte - Les maquettes numériques et interfaces sont présentées - Les supports de communication visuelles sont intégrés au site ou une application web

commanditaire afin de réaliser l'identité graphique et la charte graphique complète

- C2.3 Réaliser des maquettes numériques et des interfaces à partir des visuels en vue de les adapter au serveur d'hébergement et aux différents médias, en intégrant les principes d'accessibilité numérique.
- C2.4 Adapter les supports de communication visuelle en s'appuyant sur les choix graphiques et les principes de base d'ergonomie en vue de les intégrer au site et/ou une application web (statique, administrable, e-commerce...)
- C2.5 Elaborer et adapter une animation en utilisant des logiciels de *motion Design* pour différents supports de diffusion tout en respectant les composantes visuelles (design, logo, couleurs tonalités, typographie) en vue de les intégrer au site et/ou une application web (statique, administrable, e-commerce...)
- C2.6 Intégrer la maquette graphique sur un serveur d'hébergement de site web en testant les différents médias afin de contrôler son adaptabilité.

- Le candidat doit présenter une checklist d'accessibilité pour les maquettes numériques et interfaces.

- Une animation est présentée et respecte les composantes visuelles (design, logo, couleurs, tonalités et typographie
- L'animation est fonctionnelle
- Les maquettes et les interfaces sont présentées, intégrées, conformes aux choix graphiques retenus et s'adaptent aux différents supports de diffusion

Que le candidat connait la règlementation relative aux :

- Droits d'auteurs
- Droits d'images
- Règlementation générale relative aux protections de données
- Présence des mentions légales
- Les mentions légales respectent La loi sur la confiance en l'économie numérique (LCEN) du 21 juin 2004 a énuméré les mentions légales que doivent comporter les sites

			internet édités par des personnes agissant à titre professionnel. - Les maquettes et interfaces respectent les normes d'accessibilité numérique (WCAG).
A2.2 Mise en œuvre du code informatique adapté aux fonctionnalités attendues du support de communication • Prise en compte des supports visés (ordinateur, tablette, smartphone) • Prise en compte des notions d'accessibilité	Utiliser les différents codes ou coordonner le travail d'une équipe de codeurs pour créer et mettre en place les fonctionnalités attendues. C2.7 Coder en utilisant des langages web appropriés et en utilisant les composants d'accès aux données tout en s'assurant que le résultat du code est fonctionnel C2.8 Intégrer dans le projet numérique les notions d'accessibilité, les principes de d'ergonomie en s'appuyant sur les normes existantes afin de le mettre en conformité avec les bonnes pratiques du développement web, en portant une attention particulière aux besoins des utilisateurs en situation de handicap. C2.9 Optimiser l'ergonomie fonctionnelle en fonction de l'expérience utilisateur recueillie sur les différents supports de communication afin de vérifier leur adaptation.	C2.7 à C2.14 Soutenance orale devant jury à partir d'une mise en situation professionnelle. A partir d'un cahier des charges le candidat réalise <i>le site web.</i> - Le candidat doit réaliser un test d'accessibilité sur le projet numérique et présenter les résultats	C2.7 à C2.11 Le jury s'assure que : - Le code de programmation est fonctionnel et approprié aux fonctionnalités attendues Le code est testé et validé. - Le projet numérique est conforme aux normes d'accessibilité RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité).

C2.10 Mettre en place un référencement naturel en utilisant les outils de référencement en vue d'optimiser la visibilité du site web.	- L'ergonomie fonctionnelle est adaptée aux différents supports de communication	S
C2.11 Identifier les solutions de stockage de site web en faisant appel aux différents hébergeurs afin de le publier.	- Les principes de référencement sont démontrés et maîtrisé - La mise en page est optimisée en fonction des différents support de diffusion - Les différents médias sont intégrés L'interactivité du site est fonctionnelle - Les bases de donnée sont présentées et fonctionnelles - Des solutions de stockages sont présentées	ts s

A2.3 Mise en œuvre d'un outil de gestion de contenus adapté aux fonctionnalités attendues du support de communication

- Installation et configuration de contenu
- Accessibilité, ergonomie et stockage

Utiliser un outil de gestion de contenu en l'adaptant ou non pour créer et mettre en place les fonctionnalités attendues.

- C2.12 Installer et configurer une solution de gestion de contenu ou d'e-commerce en utilisant les composants d'accès aux données afin de réaliser le site web.
- C2.13 Elaborer des composants dans une application de gestion de contenus en respectant les bonnes pratiques de développement, de la solution logicielle en intégrant les codes et en le testant afin de l'adapter aux besoins des utilisateurs
- C2.14 Identifier les solutions de stockage de site web en faisant appel aux différents hébergeurs afin de le publier.

C2.12 à C2.14

Le jury s'assure que :

- Une solution de gestion de contenu est installée et fonctionnelle
- Des composants sont élaborés dans une application de gestion de gestion de contenu
- Les modules complémentaires sont présents
- Les normes, d'accessibilité et d'ergonomie sont prises en compte
- Les principes de référencement sont démontrés et maîtrisés
- Des solutions de stockages sont présentées

Bloc 3 – Conception et prémaquette des supports de communication *Print*

A3.1 Réalisation des graphismes et préparation de la production des supports de communication

Concevoir et réaliser les différents éléments à intégrer dans le support de communication.

- C3.1 Utiliser les outils de production du design et de la chaîne graphique en prenant en compte les attentes du cahier des charges en vue de réaliser les maquettes et les graphismes attendus
- C3.2 Réaliser les productions en utilisant les logiciels de dessin vectoriels techniques et de pagination afin de concevoir les éléments de communication (logo, carte visites, papier entête, flyers, newsletters...) en tenant compte des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap visuel.
- C3.3 Diffuser les réalisations aux formats nécessaires en utilisant les logiciels de diffusion pour l'exploitation du projet.

C3.1 à C3.3

Soutenance orale devant jury à partir d'une mise en situation professionnelle.

A partir d'un cahier des charges le candidat réalise des maquettes et des productions.

- Le candidat doit présenter une version adaptée d'au moins un élément de communication pour les personnes malvoyantes.

C3.1 à C3.3

Le jury s'assure que :

- Les outils de production du design et de la chaîne graphique sont maitrisés.
- Les outils de production sont utilisés pour réaliser les maquettes et graphismes
- Les différents éléments de
- Les contraintes techniques des supports de communication ont été prises en compte.
- Des photomontages sont réalisés
- Les rendus réalistes sont réalisés
- Les réalisations permettent l'exploitation du projet
- Les formats des supports de communication permettent l'exploitation du projet

A3.2 Mise en page et intégration des documents *Print* avant impression et livrables

- Préparation et élaboration des mises en page
- Mise en page des documents
- Conformité du produit

- C3.4 Réaliser la préparation technique des fichiers en utilisant des logiciels de création graphique afin d'importer correctement les bases de données
- C3.5 Importer les textes, les images et illustrations en appliquant les règles typographiques pour composer la mise en page.
- C3.6 Mettre en valeur les informations par la mise en forme des paragraphes et des caractères afin de l'optimiser
- C3.7 Concevoir l'organisation du contenu en fonction de l'imposition et des points d'intérêts du commanditaire pour la valoriser.
- C3.8 Organiser les pages en chemin de fer et renseigner les champs nominatifs dans le logiciel afin de commenter sa production ;
- C3.9 Organiser les contenus en appliquant les règles typographiques afin de mettre en évidence les points d'intérêt de la communication du commanditaire.

C3.4 à C3.9

Soutenance orale devant jury à partir d'une mise en situation professionnelle.

A partir d'un cahier des charges le candidat réalise *les mises en page et prépare les livrables*

-Les éléments de communication incluent des versions adaptées pour les personnes malvoyantes (par exemple, utilisation de contrastes élevés, tailles de police..)

C3.4 à C3.9

Le jury s'assure que :

- Les règles de mise en page sont maitrisées
- La lecture et la compréhension du document sont optimisées
- Les codes typographiques et leur choix et maitrisé et approprié.
- Les mises en pages sont gérées

Les documents sont préparés sous forme de livrables pour l'imprimeur

Bloc 4 - Gestion et suivi d'un projet de communication numérique et/ou Print

A4.1 Gestion et suivi du projet de communication

- suivi commercial avec le client.
- communication avec les prestataires et fournisseurs de la chaîne graphique, des média print comme des médias numériques.
 coordination de l'équipe.

Gérer le projet de communication numérique en optimisant les ressources et en assurant le suivi tant auprès du client qu'auprès des différents interlocuteurs concernés par le projet.

- C4.1 Assurer une veille concurrentielle et technique à partir de l'analyse de sources d'information, de documentations spécialisées et des sites Web concurrents pour contribuer à la gestion du projet et anticiper les évolutions et tendances
- C4.2 Définir l'objectif général à partir du besoin du commanditaire, du public et des compétences demandées afin de justifier les choix techniques et les enjeux, en incluant systématiquement une réflexion sur l'accessibilité et l'inclusion.
- C4.3 Elaborer des plans d'évolution du projet à partir des propositions validées par le commanditaire en rédigeant le cahier des charges.
- C4.4 Assurer le fonctionnement du projet par son suivi d'ensemble, les rendez-vous, les contrôles. Gérer les réussites et les échecs au regard des objectifs.
- C4.5 Coordonner l'équipe du projet de manière inclusive en s'assurant du respect du budget, des délais et de l'accessibilité pour tous les membres, afin de mettre en œuvre les plans d'évolution
- C4.6 Identifier les ressources nécessaires en faisant appel aux différents partenaires et fournisseurs afin de les mobiliser pour le projet

C4.1 à C4.6

Soutenance orale devant jury à partir d'un dossier réalisé par le candidat lors d'une mise en situation professionnelle.

A partir de l'énoncé d'une problématique par un professionnel issue du cahier des charges le candidat restitue un écrit en résolvant la problématique

- Le candidat devra gérer un projet impliquant une équipe diverse, y compris des membres en situation de handicap.

C4.1 à C4.6

Le jury s'assure :

- Les tâches et étapes sont listées
- Le calendrier prévisionnel existe
- Le rétroplanning est cohérent
- Des comptes rendus de réunions et de coordinations sont présentés
- Tableau de suivi de projet et de gestion des écarts existent
 Des éléments de communication sont présentés
- L'objectif général prend en compte les enjeux d'accessibilité et d'inclusion pour tous les publics, y compris les personnes en situation de handicap.
- Proposer des solutions d'aménagement et d'adaptation du travail pour garantir l'inclusion de tous les membres

Bloc 4 - Gestion et suivi d'un projet de communication numérique et/ou Print

A4.2 Entrepreneuriat

- Qualité et professionnalisme des outils de gestion (devis, factures, contrats)
- -Maîtrise des aspects administratifs, juridiques et financiers de l'activité
- C4.7 Élaborer une stratégie de développement d'activité en tant que graphiste indépendant, incluant le positionnement, la tarification et la prospection client, afin de lancer et pérenniser son activité professionnelle.
- C4.8 Structurer et optimiser la gestion opérationnelle d'une activité de graphiste indépendant, en maîtrisant les aspects administratifs, juridiques et financiers, pour assurer la viabilité et la conformité de l'entreprise.
- Présentation orale d'un business plan et d'une stratégie de développement d'activité en tant que graphiste indépendant, accompagnée d'un dossier écrit.

C4.7

- -Pertinence de l'analyse du marché et du positionnement choisi -Cohérence de la stratégie de tarification -Qualité et réalisme du plan de prospection client
- -Pertinence des outils de gestion proposés (devis, facturation, suivi de trésorerie)
- -Prise en compte des aspects juridiques et fiscaux liés au statut d'indépendant